

# LU POUR VOUS

Le 30 janvier 2018

**TRIBUNE  
LIBRE**



INSTITUT  
POUR LA JUSTICE  
CITOYENS POUR L'ÉQUITÉ

N°18

janvier 2018

## La police de sécurité du quotidien

Entretien avec M. Patrice Ribeiro

Patrice Ribeiro est commandant de police et secrétaire général du syndicat Synergie-Officiers

### Résumé

La police de la sécurité et du quotidien (PSQ) voulue par le président de la République doit être lancée ce mois-ci, à titre expérimental, dans un certain nombre de communes. Patrice Ribeiro, secrétaire général du syndicat de policiers Synergie-Officiers s'entretient avec l'IPJ au sujet de cette PSQ dont les contours et les objectifs restent encore très flous, et évoque en même temps certaines des difficultés rencontrées aujourd'hui par les policiers dans leur travail quotidien.

## Retrouvez l'intégralité de l'entretien ci-dessous

L'Institut pour la Justice est une association de citoyens préoccupés par les dérives de la justice pénale, qui répercute et canalise les inquiétudes de chacun et propose des réformes pragmatiques. L'association s'appuie sur un réseau d'experts du champ pénal pour promouvoir une justice plus lisible pour le citoyen, plus efficace contre la criminalité et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Edité par l'Institut Pour la Justice  
Association loi 1901

Contacts :  
01 45 81 28 15  
publications@institutpourlajustice.org

**SYNERGIE  
OFFICIERS**

Le Bureau National



# La police de sécurité du quotidien

Entretien avec M. Patrice Ribeiro

Patrice Ribeiro est commandant de police et secrétaire général du syndicat Synergie-Officiers

## Résumé

La police de la sécurité et du quotidien (PSQ) voulue par le président de la République doit être lancée ce mois-ci, à titre expérimental, dans un certain nombre de communes.

Patrice Ribeiro, secrétaire général du syndicat de policiers Synergie-Officiers s'entretient avec l'IPJ au sujet de cette PSQ dont les contours et les objectifs restent encore très flous, et évoque en même temps certaines des difficultés rencontrées aujourd'hui par les policiers dans leur travail quotidien.

**L'Institut pour la Justice** est une association de citoyens préoccupés par les dérives de la justice pénale, qui répercute et canalise les inquiétudes de chacun et propose des réformes pragmatiques. L'association s'appuie sur un réseau d'experts du champ pénal pour promouvoir une justice plus lisible pour le citoyen, plus efficace contre la criminalité et plus équitable vis-à-vis des victimes.

Edité par l'Institut Pour la Justice  
Association loi 1901

Contacts :  
01 45 81 28 15  
[publications@institutpourlajustice.org](mailto:publications@institutpourlajustice.org)

**1) La police de sécurité du quotidien (PSQ) voulue par le président de la République devrait être lancée de manière expérimentale ce mois-ci. Mais, depuis le début, les modalités et les finalités de ce projet restent très floues. En savez-vous désormais davantage sur ce que devrait être cette nouvelle police ?**

De ce que nous en avons compris, il s'agit de répondre aux sollicitations récurrentes des organisations syndicales de la police qui consistent en un changement de paradigme. Une police recentrée sur son cœur de métier, plus proche des attentes de nos concitoyens, évaluée à l'aune de la satisfaction du service rendu et non plus hyper centralisée sur un modèle jacobin uniforme et rigide. Cette nouvelle approche implique un abandon des tâches indues (procurations, transfert de détenus, garde des détenus hospitalisés) un allègement d'une procédure pénale devenue ubuesque, extrêmement chronophage et source de failles tant le formalisme l'emporte désormais sur le fond (simplification, oralisation, numérisation). Cela passe enfin par l'abandon de la culture du chiffre, obsession des pouvoirs politiques successifs qui dénature le travail du quotidien en déroutant les policiers de leurs missions pour satisfaire la politique d'affichage du pouvoir en place.

**2) Le gouvernement insiste beaucoup pour que la PQS ne soit pas appelée « police de proximité ». Pourriez-vous nous rappeler pourquoi cette police dite de proximité a laissé un si mauvais souvenir aux policiers ?**

La police de proximité portait en elle-même les germes de son échec par une approche naïve de la délinquance dont les sources se trouveraient dans l'exclusion sociale et la stigmatisation des populations par la police qui devait entamer un travail de séduction au détriment de l'autorité qu'elle incarne. Clairement, cette séduction des « jeunes » se traduisait par un renoncement à l'interpellation, aux investigations, au démantèlement de réseaux des cités pour ne pas les enflammer... Nos collègues étaient d'autant plus écoeurés qu'ils avaient été arrachés arbitrairement à leur service d'origine (BAC, investigation...) pour être mutés de force dans cette police de proximité impotente car dépouillée de facto de ses capacités d'intervention et d'enquête. C'était de la poudre aux yeux pour satisfaire une vision angélique et dogmatique de la délinquance et des « quartiers ».

**3) Dans son livre « Colère de flic », Guillaume Lebeau raconte comment sa hiérarchie lui ordonne de ne pas poursuivre les jeunes qui font des rodéos dans les cités sur des engins trafiqués pour ne pas « créer d'incident ». Il explique que règne « une vaste hypocrisie : tout le monde se couvre et se défousse de ses responsabilités. Le pouvoir politique donne des instructions en sachant que si elles sont respectées à la lettre, des zones de non-droit sont créées. La hiérarchie policière répercute ses instructions en nous incitant dans le même temps à une obligation de résultat, à « faire du chiffre ». Et au final, ce sont les policiers de terrain qui prennent des risques et se retrouvent dans une situation impossible. »**

**Partagez-vous son analyse ?**

La culture du chiffre, ou bâtonnite, repose en effet sur des injonctions contradictoires : faire des interpellations pour nourrir les statistiques et fermer les yeux sur

**La police de proximité portait en elle-même les germes de son échec par une approche naïve de la délinquance dont les sources se trouveraient dans l'exclusion sociale et la stigmatisation des populations par la police qui devait entamer un travail de séduction au détriment de l'autorité qu'elle incarne.**

tout ce qui pourrait donner lieu à des réactions violentes dans les quartiers dont on sait qu'ils sont gangrénés par l'économie souterraine. Le drame quotidien de nos collègues qui exercent dans les territoires les plus durs est de savoir qu'ils s'exposent à la violence, la délation et les fakenews, la stigmatisation vite relayée par les médias pour simplement rendre service à nos milliers de concitoyens qui sont pris en otage dans ces quartiers par une poignée de multirétirants nuisibles, qui les ont mis en coupe réglée et font régner la terreur. Ceux qui n'ont pas les moyens financiers de déménager attendent que les services publics ne les abandonnent pas car ce sont les derniers liens avec la République et l'Etat de droit.

**4) Vous avez déclaré : «Tant que les fonctionnaires ne peuvent pas patrouiller à pied sans se faire insulter, la police ne pourra pas faire de contact et c'est la loi du 'caïdat' qui s'imposera». Comment parvenir à mettre fin à cette « loi du caïdat » dans certains quartiers ?**

**Il suffit souvent d'emprisonner les éléments les plus violents pour apaiser un quartier. C'est une dimension qui échappe trop souvent lors d'un jugement.**

5 % des délinquants produisent 50 % de la délinquance. Si ces gens-là sont neutralisés par la justice une énorme partie du travail sera accompli. Comment des policiers peuvent-ils être crédibles et incarner l'autorité quand, à leur simple vue, les caïds du quartier, forts de leur sentiment d'impunité, les insultent et les agressent physiquement tout en revenant pérorer et bomber le torse le lendemain ? Ce sont eux l'incarnation de l'autorité dans les cités. Nous le redeviendrons uniquement si toute la chaîne pénale fonctionne et que les magistrats cessent de simplement « dire le droit » sans s'imprégner des réalités locales. Il suffit souvent d'emprisonner les éléments les plus violents pour apaiser un quartier. C'est une dimension qui échappe trop souvent lors d'un jugement.

**5) Vous avez également dit : « Nous devons par ailleurs être plus à l'écoute de la population localement, il faut changer d'approche là-dessus ». Quels changements seraient souhaitables selon vous ?**

La PSQ ne sera viable que dans des quartiers pacifiés. Impossible d'engager le dialogue sous les insultes, les menaces, les coups et l'irrépressible peur des représailles pour celles et ceux qui parleraient avec la police. Il est important de recueillir les doléances et les demandes des gens en direct. Parfois ce sont de simples choses qui peuvent nettement améliorer une situation : réparer un digicode, remettre de l'éclairage, réprimer des nuisances quotidiennes... pour cela, il faut que les policiers aient le temps de s'y consacrer mais surtout qu'ils aient les moyens de coordonner rapidement et efficacement les services concernés (mairie, bailleurs sociaux...)

**6) Les policiers réclament presque unanimement plus de fermeté dans la réponse pénale. Mais comment la justice pourrait-elle se montrer plus ferme alors qu'il y a déjà environ 15 000 détenus en surnombre dans les prisons françaises ? Le manque de places de prison n'est-il pas le goulet d'étranglement de toute la chaîne pénale ?**

Il y a 100 000 peines de prison en attente d'exécution. Un imbroglio de sursis, d'aménagements de peines, de règles de récidive si rigides qu'elles n'ont aucun effet sur la multirécidivité. Tout cela n'est pas du fait des policiers, mais ils en payent le prix au quotidien en ayant affaire majoritairement toujours aux mêmes

délinquants, de plus en plus jeunes et dont la violence est exponentielle à leur égard. La prison n'est pas l'alpha et l'omega d'une politique pénale mais elle en reste le socle. Pour punir certes mais aussi pour neutraliser. Il y a des gens qui sont en prison mais ne le méritent pas, en revanche beaucoup le mériteraient mais n'y sont pas. Neutraliser les 5 % de criminels qui produisent la moitié des faits commis aurait un effet rapide, y compris en terme de dissuasion.

**7) Les policiers réclament aussi unanimement un allègement de la procédure pénale. Quelles seraient selon vous les principales mesures à prendre en la matière ?**

Oralisation et numérisation : abolir un formalisme sclérosant qui nuit à l'essence même de l'investigation : la recherche de la vérité. Faire des scellés avec de la cire confine au Moyen-Age, écrire et reformuler mille fois la longue litanie des mentions et des garanties sur des actes procéduraux différents est un non-sens à l'heure des enregistrements audio vidéo et de la présence quasi constante de l'avocat. On ne peut pas avoir les inconvénients de notre système inquisitoire, écrit et formel issu du droit latin et cumuler ceux du droit anglo-saxon avec les droits exorbitants des mis en cause et de leurs avocats. L'Europe a fait le choix du second système en réformes successives (GAV, immixtion de l'avocat) depuis 20 ans. Nous y souscrivons mais exigeons d'être affranchis de l'ancien système. Enfin, il faut contraventionnaliser le contentieux de masse qui figure au bas du spectre infractionnel par le biais de l'amende forfaitaire délictuelle.

**8) Maître Thibault de Montbrial a récemment écrit dans Le Figaro : « Car enfin, ayons le courage de nommer la réalité : les groupes qui s'en prennent à nos policiers sont des bandes ethnico-territoriales, qui cherchent à protéger leur zone pour deux raisons : continuer de faire prospérer leurs trafics, et maintenir une logique communautaire dictée par un islam radical. Il règne dans ces zones une haine du flic, qui est le ciment d'une triple identité, à la fois territoriale, ethnique et religieuse. »**

**Partagez-vous ce constat ?**

Le regroupement consenti ou forcé de populations dans des aires restreintes a abouti à une homogénéisation ethnique des habitants. La paupérisation, le chômage de masse, la monoparentalité conjugués à l'échec des politiques d'assimilation puis d'intégration ont créé des conditions d'explosivité et d'entre-soi. Cette situation a constitué un terreau fertile pour le repli communautaire associé à une logique de territorialité. Le ciment commun s'agrège autour d'un rejet de la République, de ses valeurs et de ses représentants. L'économie souterraine alliée à la montée d'un islam radical contribue à l'insularisation de pans entiers du territoire. La logique des bandes est avant tout structurée sur une logique territoriale, comme en témoignent les derniers affrontements meurtriers entre gangs. Bourreaux et victimes sont indistinctement identifiables. En revanche, la haine de la France et de son mode de vie semblent un ciment profondément enfoui.

**9) La PSQ devrait avoir notamment pour objectif de davantage déconcentrer certaines décisions, d'associer davantage les maires, les services sociaux, la police municipale, au travail de la police nationale. Cela vous semble-t-il de bonnes idées ?**

**La logique des bandes est avant tout structurée sur une logique territoriale, comme en témoignent les derniers affrontements meurtriers entre gangs. Bourreaux et victimes sont indistinctement identifiables. En revanche, la haine de la France et de son mode de vie semblent un ciment profondément enfoui.**

Comme je l'ai indiqué supra, la multitude et l'éclectisme des intervenants complexifie la résolution de problèmes locaux souvent simples, qui contribuent à générer une incompréhension des populations face à la réponse qui devrait être apporté de manière plus limpide.

**Comment ne pas majoritairement contrôler des personnes non caucasiennes à la gare du nord ou à Sarcelles ? C'est le territoire qui définit les populations. Un policier d'origine africaine qui procède à un contrôle sur une personne d'origine maghrébine est-il coupable d'un contrôle au faciès ?**

**10) On entend souvent dire que les problèmes rencontrés par la police dans certains quartiers viendraient largement du fait que les policiers pratiqueraient des « contrôles au faciès ». Que pensez-vous de cette accusation ?**

Cette antienne relève de la tarte à la crème. Elle confine les relations humaines sur des schémas obsolètes réducteurs post marxistes et post libéraux qui sont incompatibles avec la notion d'Etat-Nation. La volonté de cliver la société entre oppresseurs et opprimés ou racistes et racisés relève du fantasme décorrélé du réel.

La police est diverse, à l'image de ce qu'est la France aujourd'hui. Nos collègues maghrébins, asiatiques, africains ou antillais se définissent avant tout comme policiers. Les cantonner dans des cases prédéfinies relève des mantras germano-pratins totalement hors sol. Comment ne pas majoritairement contrôler des personnes non caucasiennes à la gare du nord ou à Sarcelles ? C'est le territoire qui définit les populations. Un policier d'origine africaine qui procède à un contrôle sur une personne d'origine maghrébine est-il coupable d'un contrôle au faciès ?

La PSQ dans l'absolu devrait permettre de mieux s'imprégner des cultures qui forment la mosaïque de la République. Il est primordial que chaque Français, quelle que soit sa culture ou son origine réelle ou supposée, se reconnaisse dans ses policiers.

L'écrasante majorité de nos concitoyens aspire à vivre en paix et dans la sécurité pour bénéficier des bienfaits de la République et de la chance formidable que ce pays a su donner dans son génie à tous ceux qui y ont accompli leur rêve de mieux vivre dans l'égalité et la fraternité. Cette équation n'est possible qu'avec la certitude de la sécurité, première des libertés, fondatrice du pacte social en tous lieux et en tous temps.